Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 38 (1987)

Heft: 1

Artikel: La vieille ville de Sion : sauvegarde et recherches

Autor: Dubuis, François-Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-393696

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

deren Standhaftigkeit ist wesentlicher Pfeiler denkmalpflegerischer Tätigkeit ohne gesetzliche Grundlage. Damit scheint die Denkmalpflege zwar extrem dem politischen Gewaltengefüge ausgeliefert, aber in welchem Kanton ist dies nicht der Fall, mit oder ohne Gesetz? Es darf ohne Eigenlob behauptet werden, dass die Denkmalpflege im Thurgau bisher kaum weniger effizient gewirkt hat, als dies in anderen Kantonen mit Gesetz möglich ist, denn auch das beste Gesetz ist nur so gut wie der politische Wille tatkräftig, es anzuwenden und durchzusetzen.

Von Vorteil für eine Denkmalpflege ohne Gesetz ist einerseits ein überblickbarer Kanton, in dem man sich noch kennt, andererseits die Tatsache, dass das Amt personell nicht schlecht dotiert ist und über eine hilfreiche Infrastruktur (Bibliothek, Archive, Diathek) verfügt. Damit sind Grundlagen vorhanden auch für Ausstellungen, Aufsätze aller Art oder Vorträge, die zur Öffentlichkeitsarbeit einer Denkmalpflege gehören. Besondere Glücksfälle sind Volkshochschul- oder Lehrerfortbildungskurse, die die Anliegen der Denkmalpflege verbreiten helfen.

Die Abteilung für Inventarisation sorgt nicht nur für neue Kunstdenkmälerbände, sondern auch erfolgreich für Hinweisinventare, die handfeste Grundlagen für die Planung bilden und den Gemeinden helfen, ihre Verantwortung für das Kulturgut besser zu erkennen und zu tragen.

Für die eigentliche Aufgabe der Denkmalpflege sind drei Fachkräfte zuständig, die jede auf ihre Art nach aussen wirkt und es dabei vorzieht zu überzeugen, was besser ist, als ein Gesetz zu hüten und zu verfügen. Ob Überzeugungskraft und Paragraphen zum Wohle unserer Kulturdenkmäler zu verbinden sind und damit die Effizienz der Denkmalpflege noch erhöht werden kann, wird die Zukunft weisen, ist doch auch der Thurgau daran, ein Gesetz zum Schutz und zur Pflege der Natur und der Denkmäler zu schaffen.

Dr. Jürg Ganz, Denkmalpfleger, Denkmalpflege des Kantons Thurgau, Ringstrasse 16, 8500 Frauenfeld

Adresse des Autors

François-Olivier Dubuis

La vieille ville de Sion: sauvegarde et recherches

Presque tout enveloppée de quartiers neufs, la vieille ville de Sion se prête fort bien au thème qui nous est proposé: célébrer la collaboration centenaire de la Confédération avec les autorités cantonales et locales et présenter un aspect de nos recherches dans un domaine où la complémentarité des archives et du terrain est évidente.

L'ancien Sion a été dessiné de façon particulièrement évocatrice par le peintre Hans Ludolff vers 1640 pour l'illustration de la *Topographie* de Mérian. La ville d'alors présentait encore son aspect de la

fin du Moyen Age: l'enceinte, avec ses portes et ses tours protégeant les quartiers serrés le long des rues principales, que dominaient au sommet de deux collines jumelles les châteaux de Tourbillon et de Valère. Le voyageur qui, aujourd'hui, découvre de loin la cité est toujours frappé par l'aspect médiéval des deux collines. Mais, quand il a traversé les quartiers modernes et qu'il atteint la vieille ville, il n'a devant les yeux ni porte ni rempart. Le long des vieilles rues, dont le tracé est souvent hérité du tissu urbain médiéval, les façades portent la marque des premières décennies du XIXe siècle. Avec un peu de patience, il découvrira quelques bâtiments du XVIIIe, du XVIIe, voire du XVIe siècle. Les témoins visibles de l'architecture antérieure, dont le plus remarquable est le robuste clocher de la cathédrale, sont devenus une rareté. Au travers de tous les malheurs où l'eau et le feu ont défiguré leur ville, les Sédunois se sont toujours acharnés à la rebâtir. Considérablement moins riches que les bourgeois de Genève ou de Lausanne, ceux de Sion ont laissé une architecture plus modeste. La vieille ville n'a pas eu à subir, comme d'autres, les interventions massives et parfois prétentieuses de la fin du XIXe siècle et du début du XXe.

Le développement urbain depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, et surtout depuis la dernière guerre, a eu pour résultat de transférer le centre des affaires dans les quartiers nouveaux. Les vieilles rues ont ainsi échappé à une prolifération excessive de bureaux et de commerces. L'Hôtel de Ville, la salle du Grand Conseil et le siège du Conseil d'Etat conservent au vieux Sion son caractère de petite capitale sans empiéter sur les possibilités de logement. Les conditions sont donc favorables au maintien d'un cadre de vie où les phénomènes d'animation artificielle ne sont guère nécessaires.

Ainsi la construction des quartiers neufs n'a pas transformé la vieille ville en une sorte de désert. Au contraire, elle a rendu conscient du caractère particulier de l'agglomération ancienne. Depuis le milieu de notre siècle surtout, c'est-à-dire dès le moment où l'envie s'est manifestée parfois de détruire les vieux quartiers pour les remplacer par de grands immeubles au goût du jour, l'autorité communale s'est montrée vigilante. Seuls certains groupes d'édifices ruraux que l'on ne pouvait guère adapter aux conditions actuelles de la vie, ont dû faire place à des bâtiments de rapport (rue de la Porte Neuve, ruelle du Midi). Les règlements de construction successifs ont veillé au respect des anciennes façades et au gabarit des toitures. Dès lors les initiatives de la Commune, de la Bourgeoisie, des particuliers, de l'Etat et de l'Eglise ont permis la restauration de nombreux édifices publics et privés offrant un large éventail d'architectures diverses, depuis le clocher de la cathédrale (fin XIIe – début XIIIe s.) jusqu'à des maisons du XIXe siècle. Les services cantonaux des Monuments historiques et de la Protection des sites, l'Edilité communale et l'association Sedunum Nostrum ont apporté leur collaboration. Ainsi la vieille ville sort peu à peu de la grisaille dont on l'avait revêtue depuis quelque cent ans: elle retrouve l'ambiance colorée et joyeuse qui correspond aux intentions des bâtisseurs d'autrefois.

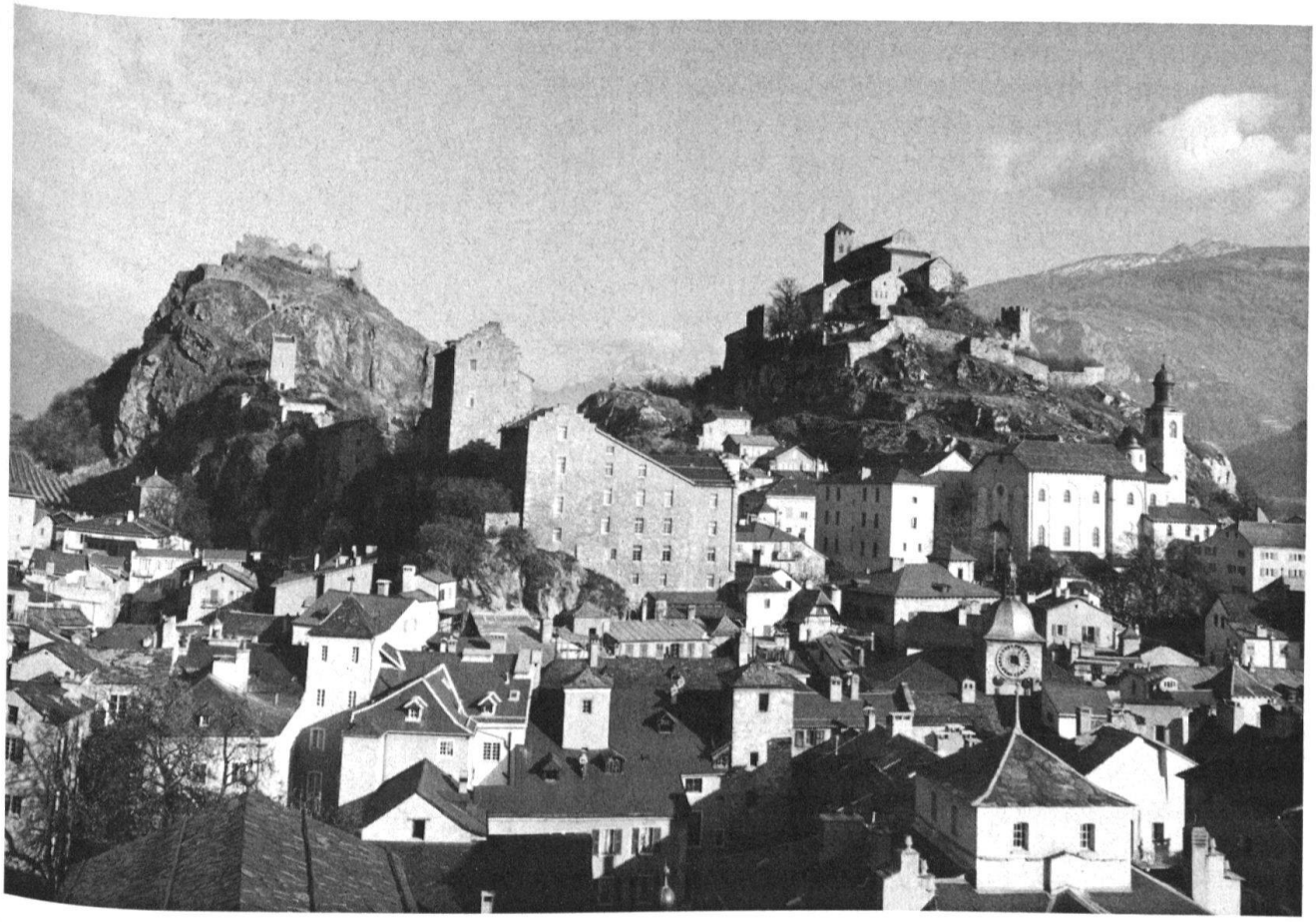

1 Sion, la silhouette classique de la vieille ville demeure aujourd'hui bien lisible.

Depuis très longtemps, la Confédération participe à la mise en valeur du patrimoine sédunois. L'aide fédérale a commencé en 1896 (château et église de Valère) et demeure aujourd'hui très active. On doit citer ici au moins les principaux monuments pour lesquels les propriétaires ont bénéficié des subventions du Département fédéral de l'Intérieur et à propos desquels notre service des Monuments historiques et des Recherches archéologiques a apprécié la collaboration avec les experts fédéraux: les châteaux de Tourbillon, de la Majorie et du Vidomnat, la Cathédrale, l'église des Jésuites et celle de Saint-Théodule, la chapelle de Tous-les-Saints et les anciennes maisons Supersaxo, Berthod, de Platea, Perren et Uffembort.

La vieille ville de Sion n'est pas seulement le cœur typique d'une ville actuelle et de tout un canton. Elle est aussi l'aboutissement d'une histoire fort longue et par conséquent le lieu de recherches nombreuses. Les historiens du XVIe siècle, éclairés par une inscription de 8–7 av. J.-C. où figurent ensemble l'empereur Auguste et la tribu des Seduni, pouvaient faire remonter les origines de Sion jusqu'aux temps de la conquête romaine. Il faudra les patientes observations des archéologues du XIXe siècle, puis les fouilles conduites avec précision par les préhistoriens depuis quelque vingt-cinq ans pour découvrir la présence de l'homme sur le territoire sédunois depuis le néolithique ancien. C'est probablement à l'époque de la Tène que l'on vit naître une bourgade assez importante, premier embryon de la ville proprement dite. Jusque vers la fin du XVIIIe siècle, les historiens se sont fait de Sion une image statique:

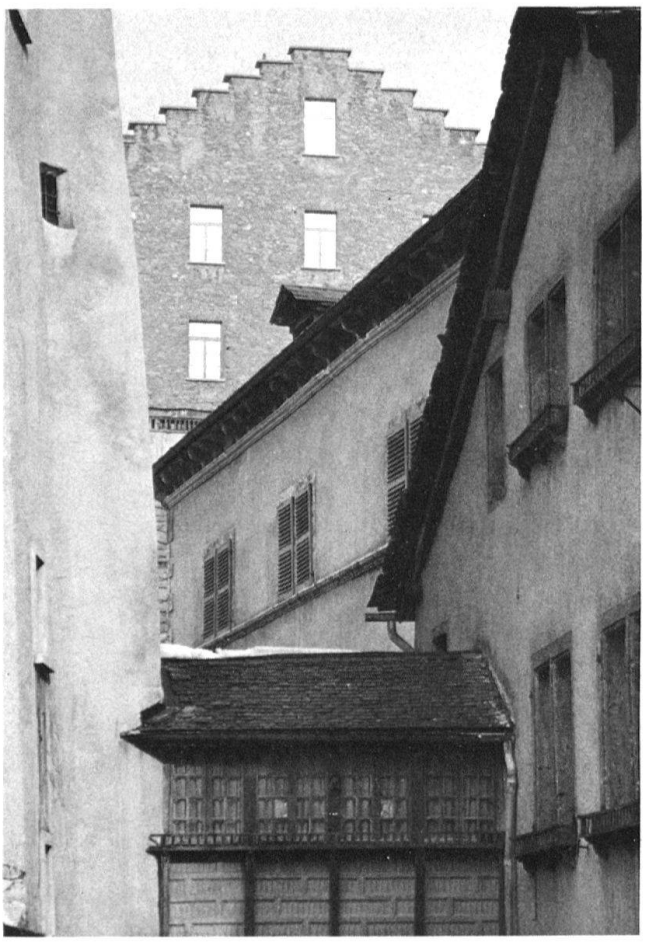

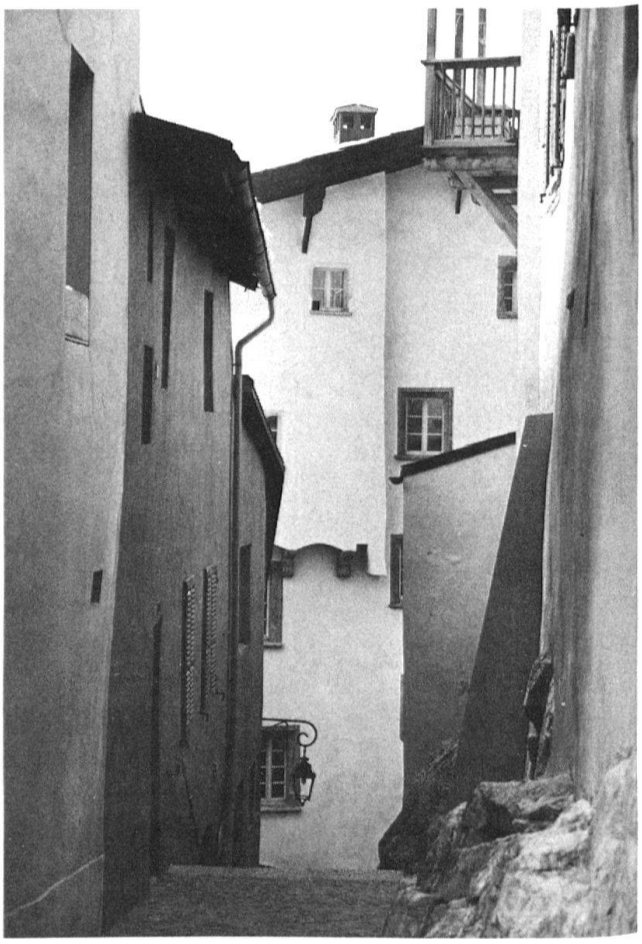

2 Sion, la tour de la Majorie, témoin de l'ancien château épiscopal, incendiée en 1788.

3 Sion, ruelles et passages étroits sont caractéristiques du vieux quartier de la Lombardie.

malgré les transformations entraînées par de multiples guerres, la ville leur paraissait relativement stable sur le terrain où ils la voyaient. L'idée d'un développement urbain depuis l'époque romaine jusqu'au XIIe siècle apparaîtra seulement au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle dans l'œuvre du chanoine Anne-Joseph de Rivaz. On peut aujourd'hui discuter sur plus d'un point la vision de cet auteur quant aux étapes d'extension de la ville. Il n'en reste pas moins qu'on lui doit l'image dynamique de Sion sur laquelle on travaille actuellement et qui nécessitera encore de longues recherches. La documentation fournie par les archives n'éclaire cette histoire que depuis le XIIe et surtout le XIIIe siècle. Nous tâchons d'en tirer le meilleur profit. Pour toute la période antérieure, les seules méthodes d'enquête sont celles de l'archéologie. Durant ces dernières décennies, et malgré tous les problèmes qui restent en suspens, d'appréciables progrès ont été réalisés. Les fouilles de l'église Saint-Théodule et quelques sondages dans son environnement ont mis au jour des vestiges romains qui font penser à un quartier d'habitation. D'autres établissements de la même époque ont été découverts au nord, à l'ouest et au sud de la vieille ville: il semble qu'on se trouve là dans la périphérie de l'agglomération elle-même. Les fouilles font apparaître aussi le traditionnel abandon par les gens du haut moyen âge de lieux précédemment habités. Il s'agit probablement d'un repli sur les pentes à l'est de la Sionne. Toujours est-il que deux églises funéraires du premier millénaire ont été mises au jour, l'une au pied

sud de Valère et l'autre, plus modeste, sous l'église Saint-Théodule. La présence de ces sanctuaires, accompagnés de cimetières, fait deviner l'importance de la cité épiscopale, pourtant bien petite, aux époques mérovingienne et carolingienne.

Nos recherches archéologiques portent aussi sur diverses maisons de la vieille ville: il n'est pas rare que des travaux de restauration fassent apparaître, réutilisés pour asseoir des maçonneries tardives, d'importants témoins de l'architecture médiévale. L'exemple le plus frappant est constitué par une ancienne tour du vidomne conservée sur une hauteur de plus de six mètres mais complètement enveloppée dans les constructions du XVIe et du XVIIe siècle (maison de Platea). La patiente collecte d'éléments archéologiques aide, avec celle des textes d'archives, à restituer peu à peu la topographie de Sion au moyen âge.

De nouveau, nous pouvons nous féliciter de la part financière que la Confédération prend aux recherches dans le terrain: que ce soit à Saint-Théodule, Sous-le-Scex ou à la Cathédrale, nous avons apprécié cette aide. Mais nous tenons à insister particulièrement sur la collaboration scientifique si sûre et si amicale des experts fédéraux qui nous ont été envoyés.

Beaucoup de choses ont été faites grâce à de nombreuses collaborations dévouées. Ces quelques pages ne permettent d'en donner qu'un pâle reflet. Plus nombreux cependant sont les problèmes qui demeurent à résoudre et les immeubles qu'il faudra restaurer. Génération après génération, des forces nouvelles vont certainement s'y consacrer. Le Conseil d'Etat du Valais, qui a rendu possible notre travail durant vingt-huit ans, tiendra sans nul doute à assurer la relève.

Source des illustrations

1–3: Bernard Dubuis, photographe, Sion.

Adresse de l'auteur

François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal, service des monuments historiques et recherches archéologiques, 1951 Sion

Marc Alb. Emery

Le monument classé, alibi du monument non classé?

Plus qu'une question, il s'agit d'une constation doublée d'une interrogation: le monument classé est virtuellement un alibi pour permettre la destruction de ce qui n'est pas classé, et ce fait doit provoquer notre interrogation. Au risque de ne pas classer correspond le risque de classer, car l'édifice qui va pouvoir servir d'alibi sera soigné et restauré tant et si bien qu'il ne sera plus lui-même. Quant au monument non classé, statistiquement il sera détruit, à moins qu'il ne soit situé dans une zone protégée qui, espérons-le, ne soit pas à son tour prise comme un alibi.